



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Assemblée Générale Ordinaire

---

**ADEAR Drôme**  
24 Av. Adrien Fayolle  
26400 Crest



# RAPPORT MORAL 2024

## Assemblée Générale Ordinaire



Un peu partout dans le monde, des extrêmes-droites ultra-libérales, populistes et racistes, prennent le pouvoir et s'y installent confortablement. Elles instrumentalisent la colère et le désarroi de celles et ceux qui se sentent tenu.es à l'écart de l'enrichissement, et leur font miroiter un avenir meilleur au prix de l'écrasement du voisin et de la désignation de victimes à éliminer.

En agriculture paysanne, on ne voit pas trop le monde avec cette grille de lecture. On a compris depuis longtemps qu'avoir la plus grosse ferme (ou le plus gros tracteur) du canton ne nous rendait pas beaucoup plus robustes face aux aléas de la vie et de la nature. On sait aussi combien les voisins et voisines sont précieux. C'est souvent notre voisin.e qui a l'indispensable clé de 13 quand on a perdu la nôtre, qui peut nous dépanner avec son tracteur au moment des foins, avec qui on co-voiture pour les enfants, avec qui on partage des inquiétudes, des bons moments...

Des fermes qui se transmettent, ce sont des voisin.es qui perdurent, des nouvelles rencontres possibles, de nouveaux liens d'entraide et de partage à créer. Dans notre vision, chacun et chacune a une place à occuper, en partageant des savoir-faire et une expérience fine du terroir patiemment acquise, en apportant des idées neuves et enthousiastes, en proposant des coups de main qui sont toujours aussi des prétextes pour échanger. Nous sommes convaincu.es que c'est cette approche multi-générationnelle, dont le noyau est le partage, qui va nous aider à traverser les épreuves qui nous attendent, tant du point de vue écologique que sociétal. Nous allons même un peu plus loin, en souhaitant que notre travail associatif s'inscrive aussi dans une logique d'échanges avec toutes les structures qui partagent notre vision, la Confédération paysanne et l'ensemble du réseau Inpact.

C'est avec cette boussole que nous avons travaillé pendant l'année 2024 à imaginer, puis consolider un poste salarié dédié à la transmission des fermes. Nous avons voulu qu'une part du travail salarié (avec bien évidemment toujours un engagement actif des bénévoles) serve à animer une réflexion et des actions collectives, avec tous nos partenaires. Et nous sommes très reconnaissant.es de l'enthousiasme que notre projet a suscité au sein du réseau.

Le résultat de ce travail de fond, auquel Antoine a largement participé, c'est l'arrivée d'Orlane il y a quelques semaines à peine. Et déjà des premiers rendez-vous, des sollicitations... Au cours de l'année 2025 nous espérons réussir à affiner notre méthode de travail et à bien faire le lien entre les deux axes de travail de notre association, pour que l'installation et la transmission marchent de paire. Nous espérons aussi, en tant qu'équipe de bénévoles, réussir à assumer au mieux une posture et un rôle d'accompagnant.es, et devenir ainsi pleinement acteurs et actrices d'une dynamique de transmission et d'installation. Plus on est nombreux, plus il y a de clés de 13 et de coups de main qui circulent.

# Sommaire

> **Récapitulatif** : l'accompagnement 2024 en chiffres ! pages 3-7

## I - Les Nouveautés

- 1/ Travail préalable à l'ouverture d'un nouveau poste sur la transmission page 8
- 2/ Lancement d'une nouvelle offre de formation "Je fais le point sur mon installation" page 10
- 3/ Création d'un réseau de tuteurs page 10
- 4/ Préparation d'un projet d'accompagnement d'allocataires du RSA page 11
- 5/ Nouvelle formation Déclarer sa PAC en autonomie page 11
- 6/ Nouvelle formation Faire sa comptabilité en autonomie session avancée page 11
- 7/ Réalisation d'un diagnostic installation-transmission pour la 3CPS page 12
- 8/ Rencontre avec de nouveaux partenaires page 12

## II - Ce qui continue de se déployer

- 1/ **Une vie associative riche !** page 13
- 2/ **Accompagnement à l'installation** page 14
  - a) L'accueil des porteurs de projet page 14
  - b) L'accompagnement individuel sur la création du projet page 16
  - c) L'accompagnement des porteurs de projet en collectif page 17
  - d) Le suivi post-installation page 17
  - e) L'accompagnement de projets collectifs page 18

f) L'accompagnement à la DJA	page 18
g) les lettres d'information de l'ADEAR	page 18
<b>3/ Formations</b>	page 19
<b>4/ Les partenariats avec les collectivités</b>	
a) Communauté de communes du Royans-Vercors	page 20
b) Valence Romans Agglo	page 20
c) Communauté de communes du Diois	page 20
d) Communauté de communes du Val de Drôme	page 21
e) Communauté de communes de Montélimar	page 21
f) Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux	page 21
g) Communauté de communes ArcheAgglo	page 21
<b>5/ Déploiement d'un programme de visites de ferme et de cafés installation avec le réseau InPACT</b>	page 22
<b>6/ Travail en réseau</b>	
a) L'ARDEAR AURA	page 24
b) Le réseau InPACT	page 25
c) La Chambre d'agriculture	page 25
d) Réseau Initiative	page 25
e) La Confédération Paysanne de la Drôme	page 26



# L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADEAR EN CHIFFRES (2024)



## ACCUEIL

**102**

nouveaux porteurs de projet et jeunes installés ont été accueillis au téléphone ou par mail  
46 d'entre eux ont été accueillis en rendez-vous individuel ou dans le cadre d'un Accueil Collectif sur une ferme.



suite à cet accueil 45 nouvelles personnes sont rentrés dans un cycle d'accompagnement collectif ou individuel

38 personnes sont toujours en cours d'accompagnement de l'année précédent 2024

**83 personnes  
accompagnées en  
2024**

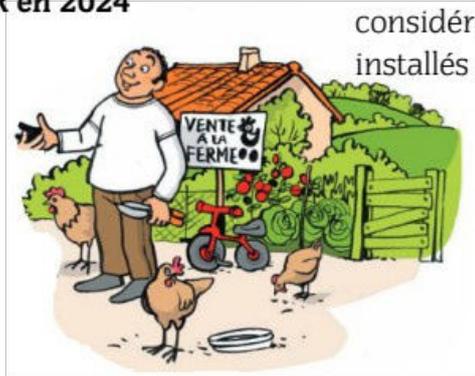
## ACCOMPAGNEMENT AVANT L'INSTALLATION

**60** porteurs de projets ont été accompagnés par l'ADEAR en 2024



## SUIVI POST-INSTALLATION

**23** jeunes installé.es ont été accompagné.e.s dans le cadre d'un suivi Post-Installation (sont considérés en post-installation les jeunes installés ayant passé leur première saison)



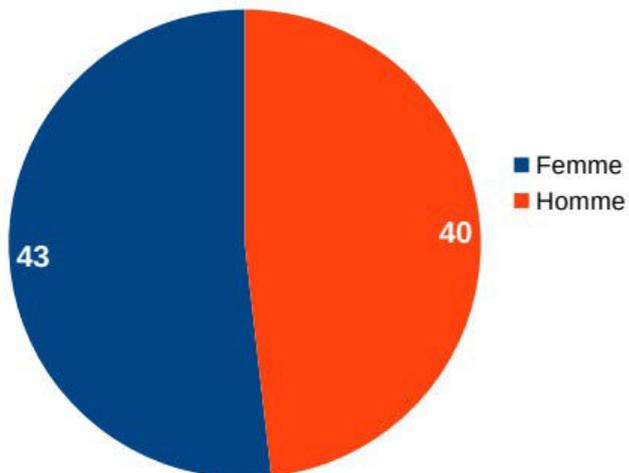
Au total en 2024 c'est **83** personnes qui ont été accompagnées sur leur projet d'installation ou de consolidation de leur installation.



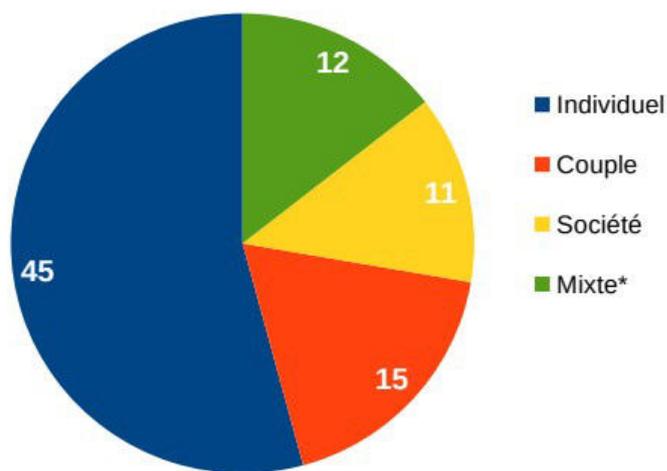
# LES ACCOMPAGNÉ.ES EN 2024 EN CHIFFRES



### Genre des personnes accompagnées en 2024

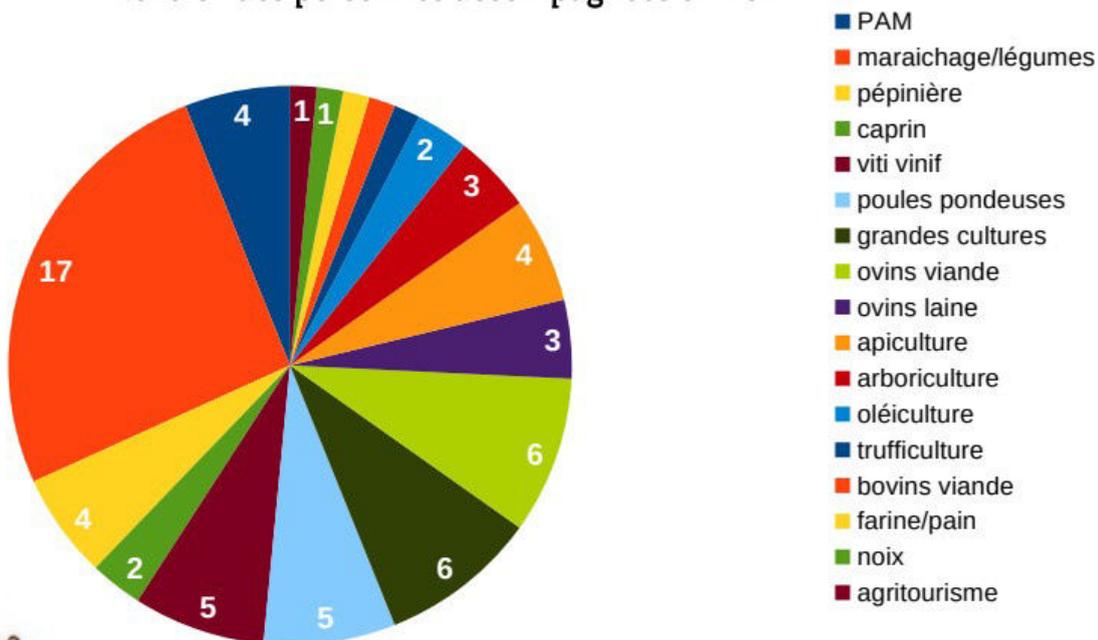


### Type d'installation des personnes accompagnées en 2024



\* Nous considérons comme Mixte une installation en couple ou en individuel dans le cadre d'un collectif

### Ateliers\* des personnes accompagnées en 2024



\* Dont 20 personnes ayant plusieurs ateliers



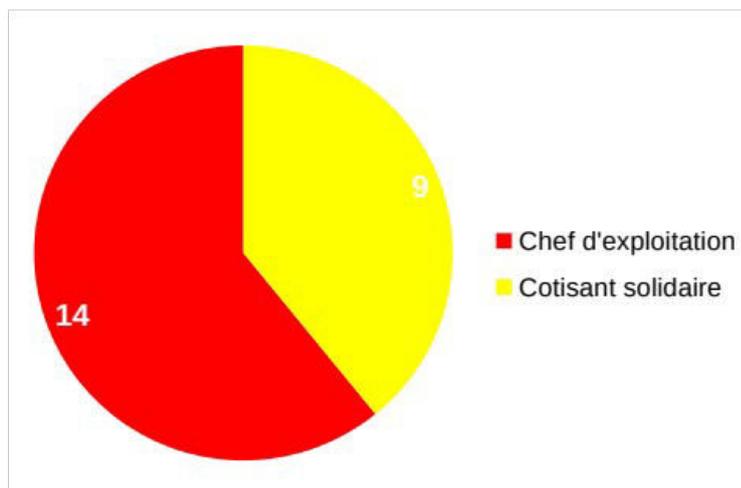
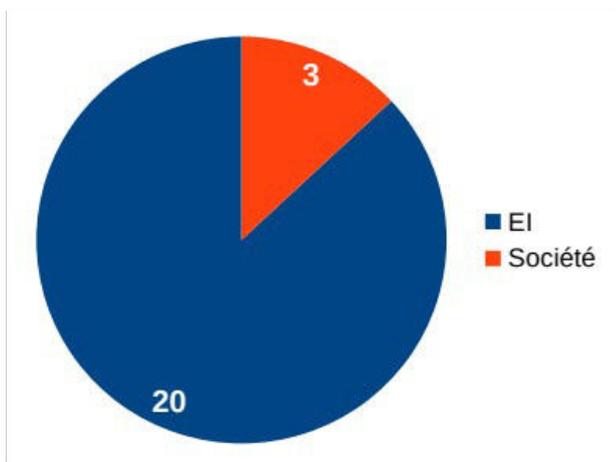


## FOCUS SUR LE SUIVI POST-INSTALLATION

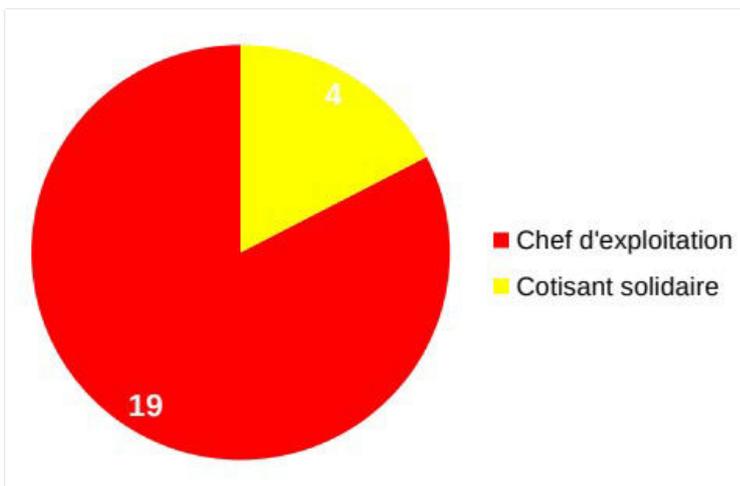
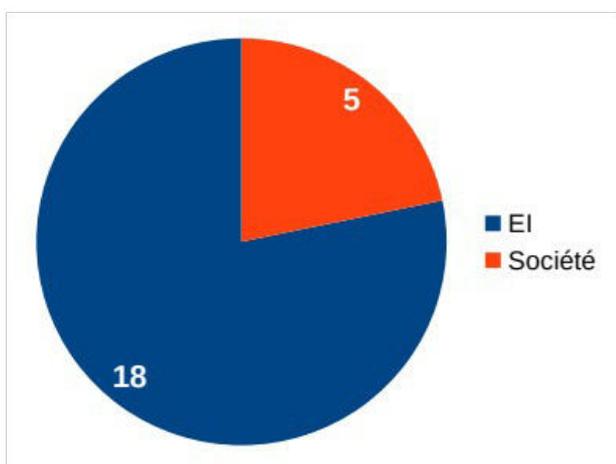


En 2024 l'ADEAR a accompagné **23** jeunes installés.es dans le cadre d'un suivi post-installation. Dont **7** avec une demande dJA

Leur statut à l'entrée dans l'accompagnement :



Leur statut à la sortie dans l'accompagnement :

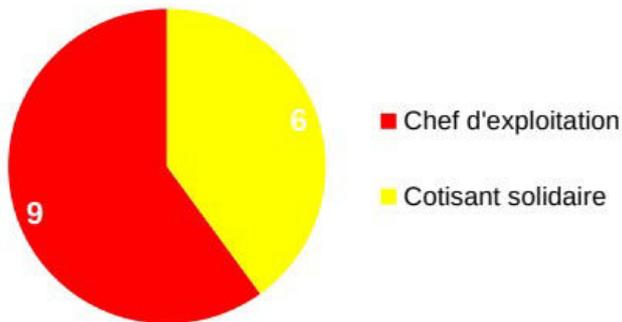


# FOCUS SUR LES NOUVEAUX INSTALLÉ.ES

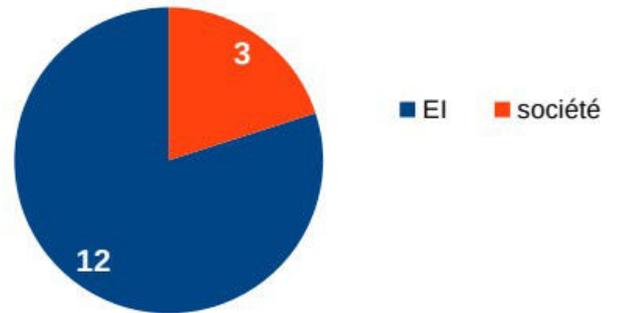


**15** porteurs et porteuses de projets accompagnés se sont installés courant 2024

Statut social des nouveaux installés en 2024

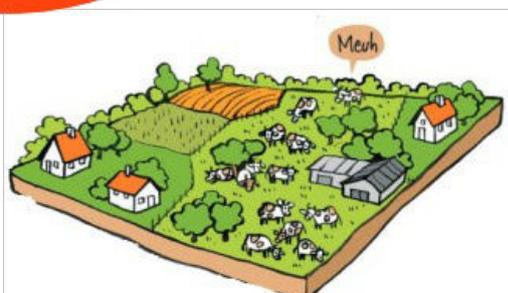
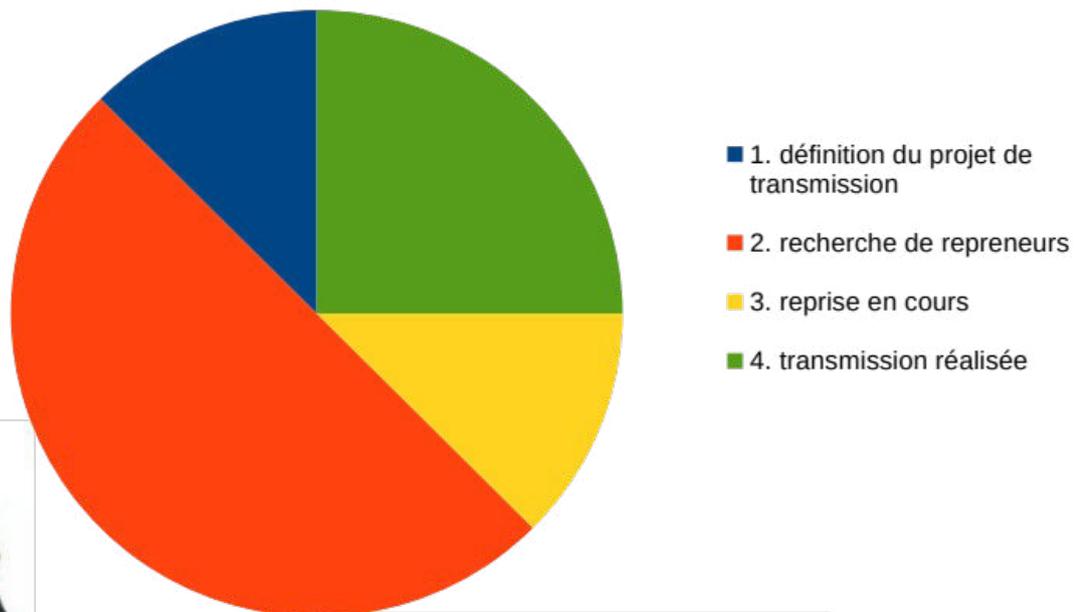


Statut juridique des nouveaux installés en 2024



# FOCUS SUR LES CÉDANT.ES

**12** Cédants et cédantes ont été accueillis en 2024 dont **8** ont été accompagnés.es.



# I - Les Nouveautés

## 1/ Travail préalable à l'ouverture d'un nouveau poste sur la transmission

Suite au travail lancé en 2023 par la Confédération paysanne de la Drôme pour animer l'émergence d'une commission "Transmission", une belle dynamique s'est emparée de l'ADEAR 26 et de nos partenaires d'InpPact sur ce sujet en 2024.

### 1ère étape : Formation des bénévoles de la commission transmission.

Une formation à destination des paysan.nes de nos réseaux (Inpact et Conf) intéressé.es par le sujet, a été organisée sur le thème des freins psycho-sociaux autour de la transmission le 20 février et animée par Dominique Lataste du Cabinet Autrement Dit. Cette formation a réuni 12 membres de nos réseaux.

### 2ème étape : Séminaire Inpact 26 sur la transmission

C'est au cours de la rencontre annuelle du groupe Inpact 26 (élargi à la Confédération paysanne), qui a eu lieu le 11 juin 2024 à Truinas (sur la ferme de Joseph Krichel) que la création du poste salarié dédié à la transmission a été validée, en accord avec toutes les autres structures, qui ont exprimé un réel besoin sur ce sujet. Une partie du travail sera consacrée à l'animation du réseau Inpact, de façon à ce que le sujet de la transmission soit traité de manière transversale. Les associations d'Inpact 26 ont par ailleurs validé un soutien financier à l'Adear pour la mise en place de ce poste. Nous tenons à remercier particulièrement Solidarité Paysans, Fermes partagées et Agribiodrôme pour leur soutien en 2024 pour l'amorçage du poste !

### 3ème étape : validation de la création du poste par le CA de l'Adear 26

Le CA de l'ADEAR suite au séminaire d'Inpact a validé le fait de créer le nouveau poste d'accompagnement dédié à la transmission. Ce poste sera géré administrativement et piloté par l'ADEAR, mais il sera porté politiquement par l'ensemble des membres d'Inpact, comme un outil à disposition de notre réseau pour favoriser les transmissions de fermes dans la Drôme.

Suite à cette validation, un groupe de travail s'est constitué au sein du CA de l'Adear, pour mener à bien ce projet. Ce groupe de travail était appuyé par Antoine Gontard, embauché à raison d'une journée par semaine, pour mener à bien la création de ce poste, de mai 2024 à fin janvier 2025, afin d'assurer un suivi de cette commission et de préparer au mieux l'embauche définitive de la future animatrice.

#### 4ème : montage du projet

Le groupe de travail transmission, appuyé par Antoine, embauché spécialement pour l'occasion, et Pauline, a eu pour objectifs sur le deuxième trimestre 2024 :

- de réfléchir à la fiche du poste d'accompagnement dédié à la transmission et de préparer son recrutement,
- de gérer la recherche de financements pour la création de ce poste, notamment auprès de la CNR et de financements CASDAR
- de créer de nouveaux partenariats avec les communautés de communes qui souhaiteraient s'engager autour de la transmission des fermes de leur territoire
- de faire le lien avec l'ensemble des structures d'Inpact qui sont en soutien sur la création de ce poste
- d'organiser une première formation "Je prépare la transmission de ma ferme" à l'automne hiver 24-25.

#### 5e étape : tour des partenaires

La fin de l'année 2024 a été marquée par de nombreux rendez-vous avec les différentes ComCom de la Drôme, afin de leur présenter notre projet de travail sur la transmission, et d'explorer avec chacune des possibilités de financement de nos actions. La proposition qui a été faite aux communautés de communes rencontrées est de participer à un financement de l'accompagnement à la transmission des cédant.es de leur territoire, afin que ceux et celles-ci bénéficient de plus de temps d'accompagnement que les 3 rdv qui sont financés par les dispositifs de l'Etat et qui sont largement insuffisants. Le financement complémentaire des collectivités locales permet un accompagnement renforcé avec 6 rdv par an supplémentaire, ce qui permet un travail approfondi et de qualité sur les scénarios de transmission et l'accompagnement de la reprise.

Plusieurs communautés de communes se sont engagées à nos côtés pour offrir un accompagnement renforcé aux fermes de leur territoire : Arche Agglo, Montélimar Agglo, Valence Romans Agglo, la CC Dieulefit Bourdeaux, la CCVD. Deux communautés de communes sont en cours de discussion sur le sujet : la CC Royans Vercors et la CC du Diois.

#### 6ème étape : Recrutement

Malgré le manque de visibilité du côté de certains financements, le CA a validé le fait de lancer le recrutement pour le poste. Les entretiens d'embauche se sont tenus le 20 décembre. Nous avons reçu deux très bonnes candidatures en entretien, mais le choix d'Orlane Leu s'est avéré évident pour tout le monde. Orlane démarrera son poste courant mars 2025.

## 2/ Lancement d'une nouvelle formation post-installation

L'ADEAR a décidé en 2024 de renforcer le suivi post-installation proposé aux jeunes installé.es. Une journée collective a été proposée à l'ensemble des personnes que nous avons accompagnées l'année précédente sur leur installation. Cette journée, intitulée "Analyser la vivabilité et la viabilité de sa ferme" a pour objectif de faire un bilan collectif de sa saison passée et une analyse de ses conditions de travail, de sa rentabilité économique, afin d'en tirer des leviers d'actions pour le futur. Cette journée de formation est suivie de rdv d'accompagnements individuels qui sont ensuite proposés pour préparer la nouvelle saison et accompagner la mise en place de changements sur la ferme (investissements dans du nouveau matériel, accueil d'un.e associée etc).

La première session de formation a eu lieu en décembre 2024 et a réuni 11 agriculteurs.trices.

## 3/ Création d'un réseau de tuteurs

Cela fait déjà quelques années que cette idée couve, et l'Assemblée Générale 2024 l'a pointé parmi les projets prioritaires. Issu d'un groupe de travail de l'ADEAR, le réseau des tuteurs regroupe des paysannes et des paysans bénévoles qui ont à cœur de partager gracieusement leurs expériences, connaissances et savoir-faire pour répondre à des questions techniques, donner des avis, accompagner, partager des connaissances, mais aussi assurer de l'entraide, soutenir, donner des coup de main.. dans la convivialité et la bienveillance.

A ce jour, un bureau de 7 paysan.nes issues d'horizons agricoles différents se réunit depuis un an pour mettre en place ce réseau. Ces paysan.nes assurent le relais vers une liste de tuteurs plus élargie qui représente l'ensemble des filières et compétences du monde agricole.

Ce service s'adresse à toute personne, qu'elle soit porteuse de projet, agricultrice active, cédante...et qui se reconnaît dans les valeurs de l'agriculture paysanne.

Les actions en cours sont : la publication d'un flyer destiné à promouvoir le réseau et la création de la liste élargie de tuteurs et tutrices. Il est prévu que prochainement une réunion soit organisée avec les salariés de l'ADEAR afin de mieux cerner les besoins.

A noter que des visites techniques ont déjà eu lieu chez des agricultrices ou porteuses de projet, cela à la demande des salariés de l'ADEAR.

2025 est donc sous le signe de l'expérimentation du réseau des tuteurs, pour pouvoir en construire au fur le cadre de fonctionnement précis, et étoffer un groupe de tuteurs prêts à rendre ces précieux services.

#### 4/ Préparation d'un projet d'accompagnement d'allocataires du RSA

En 2024 nous avons été sollicités par la Chambre d'Agriculture et le département de la Drôme afin de répondre à un marché public du Conseil Départemental visant à accompagner les allocataires du RSA à partir de 2025.

Nous avons travaillé courant de l'année au côté de la Chambre pour répondre à ce marché public en tant que co-traitants, et pour proposer un parcours d'accompagnement coordonné Chambre d'Agriculture / Adear.

Ce nouveau parcours sera effectif à partir de mars 2025.

Les bénéficiaires du RSA qui sont porteurs de projets agricoles ou cotisants solidaires installés depuis moins de 3 ans seront fléchés par les assistantes sociales de la MSA vers ce dispositif. Ils et elles pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé avec une structure fil rouge qui sera au choix la Chambre ou l'ADEAR, tout en ayant la possibilité d'aller participer aux formations et actions collectives des deux structures.

Ce marché public, qui devrait être reconduit pour une période de 3 ans, est une belle occasion pour l'Adear de travailler de façon plus étroite avec la MSA et la Chambre d'Agriculture. C'est également le fruit d'un long travail de plaidoyer de la part de nos administrateurs et administratrices auprès des élus et techniciens du CD26 pour faire reconnaître notre travail de terrain et nos compétences.

#### 5/ Nouvelle formation Déclarer sa PAC en autonomie

Après avoir pris conscience que la déclaration PAC constitue une difficulté pour de nombreux paysans accompagnés - et que certains ne font pas de déclaration à cause de sa complexité, nous avons entamé en 2023 un rapprochement avec la DDT afin de monter une formation à la déclaration PAC. La DDT n'ayant finalement pas pu intervenir, nous avons monté cette formation en partenariat avec le CER France, pour une première session ayant eu lieu au printemps 2024. La formation a été un succès avec 12 stagiaires satisfaits de cette journée.

#### 6/ Nouvelle formation Faire sa comptabilité en autonomie session avancée

Dans la continuité du partenariat initié avec le CFPPA de Die pour l'autonomisation des paysans effectuant leur comptabilité sur le logiciel excell nous avons mis en place en 2024 une journée de formation complémentaire « Clôture et analyse des chiffres » en partenariat avec l'Afocg 26/07. Cette formation a bénéficié à 12 personnes. Merci à Olivier Legaut et Jérôme bossan pour leur participation à l'animation de cette journée.

## 7/ Réalisation d'un diagnostic installation-transmission pour la 3CPS

La Communauté de Communes du Crestois et Pays de Saillans a sollicité l'ADEAR pour la réalisation d'un diagnostic sur la dynamique de l'installation-transmission sur leur territoire. Ce diagnostic a lieu dans le cadre plus large de la mise en place d'un Projet Alimentaire de Territoire ; deux autres diagnostics sont réalisés en parallèle sur la question de l'alimentation et du foncier par des structures partenaires. Nous avons répondu à ce marché public en proposant de réaliser le diagnostic avec Noé Guiraud, consultant sur les enjeux alimentaires pour le GRAP, et ancien membre du Conseil d'Administration de l'ADEAR. Pauline Raguinet, Noé Guiraud et des administrateurs référents ont travaillé sur ce diagnostic à l'automne 2024, qui sera finalisé et présenté aux élus de la CCCPS en juin 2025.

## 8/ Rencontre avec de nouveaux partenaires

### DDT

Le nouveau directeur de la Direction Départementale des Territoires de la Drôme, Pierre BARBERA, est venu se présenter le 24 septembre à l'Adear, et par la même occasion faire plus ample connaissance avec notre association. On a pu s'exprimer sur différents sujets, mais de là à ce que notre travail soit effectivement reconnu et soutenu, il y a encore du chemin à parcourir...

### Fédération des CUMA de la Drôme :

Suite à une sollicitation de leur part, une petite délégation de l'Adear a échangé par conférence téléphonique avec Lucie Mestrallet (animatrice FDCUMA de la Drôme). Cet échange a été l'occasion d'une meilleure inter-connaissance de nos deux structures, nous ayant permis d'avoir une connaissance plus poussée du fonctionnement des CUMA, et de sa fédération départementale. Cela a aussi été l'occasion d'échanger sur les possibles partenariats entre nos deux structures (interventions lors de nos visites de ferme et café installation, infos sur les CUMA en Drôme...). Aucun événement en partenariat n'a cependant été prévu lors de cet échange.

### SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence :

Suite à une sollicitation de leur part, une petite délégation de l'Adear a rencontré Gaëlle Fedrigo (animatrice SAGE). Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ainsi que les thématiques qu'ils proposent pour de potentielles interventions auprès des porteurs de projet que nous accompagnons. Si des pistes d'événements existants au cours desquels il leur serait possible d'intervenir ont été évoquées lors de cette rencontre, cela n'a cependant que partiellement répondu à notre problématique d'intégration de la question de l'eau dans nos formations et dans notre processus d'accompagnement à l'installation agricole.

L'ADEAR est également présente aux différentes réunions du SAGE Drôme et Val de Drôme.

## II - Ce qui continue de se déployer

### 1/ Une vie associative riche !

L'Assemblée Générale de l'ADEAR portant sur l'exercice 2023 a eu lieu au Cabaret des Ramières à Eurre le 5 mars 2024. Les partenaires ayant répondu à l'invitation en nombre, la salle était bien remplie pour évoquer les sujets marquants de l'année, mais également développer les perspectives pour la suite. C'est à cette occasion que nous avons pu accueillir de nouveaux administrateurs : Miléna, Stéphanie, Ericka, Alric, puis en cours d'année Jérôme nous a rejoint en tant qu'observateur du CA.

Le fonctionnement de l'ADEAR à travers ses Conseils d'Administration s'est poursuivi dans son habituel rythme (une fois toutes les 6 semaines environ) et son inpondérable convivialité. Ainsi, cela nous a permis entre autres sujets de retravailler la structuration de l'association en officialisant le fonctionnement en sous groupes pour désengorger les temps de CA : la commission transmission, le groupe stratégique, le réseau des tuteurs, la commission concert, les référents RH... Chaque groupe dispose d'un temps de parole lors du CA pour exposer ses actualités, avancées, et faire valider ses décisions.

#### Rando à Espenel

Pour diversifier nos moyens de se rencontrer, et faire "marcher" l'association, un groupe de membres du CA élargi de leurs familles s'est retrouvé pour une randonnée sympathique à Espenel le 13 octobre 2024. Encore un bon moment à reconduire.



## Concert paysan à Barsac

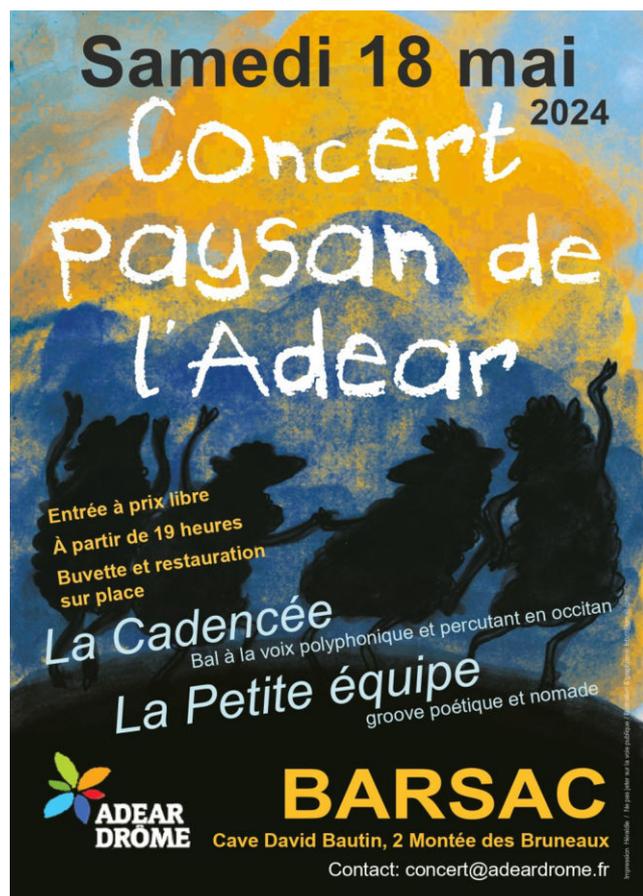
C'était un beau concert, dans la cave de David Bautin à Barsac. Au programme, La Cadencée, des chansons engagées occitanes accompagnées de percussions; puis La Petite Équipe, un chouette ensemble très musical et très dansant.

La soupe était délicieuse et le temps radieux.



2/

## Accompagnement à l'installation



### a) L'accueil des porteurs de projet

En 2024, 102 nouveaux porteurs de projet ont contacté l'ADEAR par mail ou téléphone pour être accompagnés.

Suite à un premier accueil par téléphone ou mail, 29 d'entre eux ont participé à une journée d'accueil collectif sur une ferme.

Les accueils collectifs sont la «porte d'entrée» des porteurs de projet désireux de se faire accompagner par l'ADEAR. Ce sont des temps de rencontre et d'échange qui ont lieu sur une ferme et où nous présentons les actions de l'ADEAR mais aussi où nous discutons des

étapes de l'installation, partages d'expériences et éléments de réponse aux questions qui se posent.

L'après-midi est toujours consacré à la visite de la ferme et à la rencontre du paysan qui nous accueille pour illustrer l'installation agricole à travers un cas concret. Les journées d'accueil se font toujours depuis 2022 en binôme avec un membre du conseil d'administration.

**JOURNÉE D'ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET AGRICOLE**

**Mardi 18 juin 2024 de 9h15 à 16h30**  
Chez Mathieu Yon, maraîcher à Dieulefit

**Vous êtes porteur ou porteuse de projet agricole ?** | **Vous souhaitez être accompagné dans votre projet d'installation ?**

Venez rencontrer l'Adear, structure d'accompagnement et de formation des porteurs de projet agricole, lors d'une journée d'accueil collectif à Dieulefit.

**Matin** | **Après-midi**

- présentation de la stratégie alimentaire de la CCDB
- présentation des missions et formations de l'Adear
- Travail collectif sur les étapes de création d'une ferme
- visite de la ferme
- témoignage de Mathieu Yon et de son implication dans la sécurité sociale de l'alimentation

Inscription auprès de Nicolas Brumaud : [nicolas@adeardrome.fr](mailto:nicolas@adeardrome.fr)  
07 68 88 96 16

En 2024 les accueils collectifs se sont tenus :

- En janvier chez Alric Charbit, arboriculteur à Marsanne
- En juin chez Mathieu Yon, maraîcher à Dieulefit
- En septembre à l'Usine Vivante
- En novembre chez Raphaël Lornage, maraîcher à Chatuzange le Goubet

A noter qu'étaient présents à la journée de juin des représentants de la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux avec qui nous avons co-organisé cette journée et ont présenté le *cahier de producteurs*, les données du territoire et l'accompagnement possible sur la communauté de communes.

En septembre, la journée d'accueil collective prévue initialement à Saillans, chez Elise Levasseur (pépiniériste) s'est réduite à une demie-journée, sans témoignage ni visite de ferme, suite à un accident qu'a eu Élise la veille de la journée (sans grave conséquence heureusement).

Nous tenons à remercier vivement Alric, Mathieu et Raphaël qui ont pris le temps de nous accueillir sur leur ferme et de témoigner de leurs propres parcours d'installation ! Ainsi qu'Olivier, Antoine, Noé et Eric pour leur présence ayant permis une animation de ces journées par un binôme salarié-administrateur.



## b) L'accompagnement individuel à l'installation

En tant que porteur de projet, la création d'une entreprise agricole génère beaucoup de questions et nombreux sont celles et ceux qui ont recourt à des rendez-vous d'accompagnement individuels. Le regard extérieur de l'accompagnateur.trice ADEAR permet de prendre un peu de distance, faire un point sur sa situation, préciser ses envies et besoins, mieux appréhender les étapes pour parvenir à ses objectifs et prendre connaissance du cadre administratif et réglementaire.

L'accompagnement se fait en 2 phases :

- **Phase de diagnostic** : phase d'émergence où le porteur de projet formalise ses objectifs en terme de production, d'ateliers, de commercialisation, de revenu attendu, de temps consacré au projet. Phase de recherche de foncier ou de recherche d'associés pour ceux qui n'en ont pas.

En parallèle l'acquisition de compétences et d'expérience via la formation ou les stages et salariat sur les fermes est une étape importante. C'est aussi le moment où le porteur de projet démarre les premières démarches administratives : passage au PAI, élaboration du PPP...

- **Phase d'étude de faisabilité** : phase de montage du projet où le porteur de projet dimensionne son projet, construit son étude économique prévisionnelle, définit son plan de financement, lance les demandes d'aides et les emprunts nécessaires, signe les actes relatifs au foncier, choisit son statut et crée l'entreprise.

**Cette phase est souvent lourde au niveau des démarches administratives, et génère une forte pression sur les porteurs de projet.** L'accompagnement est crucial à ce moment, notamment sur les choix économiques afin de définir un projet viable et vivable. Le soutien vis à vis des démarches administratives est également très apprécié par les porteurs de projets, qui sont souvent perdus sur l'ordre dans lequel les réaliser.

L'accompagnement ne consiste pas à réaliser les démarches à la place du porteur de projet, mais à l'aiguiller vers les bons interlocuteurs, comprendre les enjeux, et donner les moyens à la personne accompagnée de faire les bons choix et de réaliser ses démarches en autonomie.

En 2023 cet accompagnement était en partie financé par une enveloppe de la Région AURA qui permet de financer des Diagnostics à l'Installation puis des Études de faisabilité pour les porteurs de projets. Le reste à charge pour le porteur de projet se limite à 150€ auquel s'ajoute l'adhésion à l'association.

### c) L'accompagnement collectif des porteurs de projets : Mûrir son projet paysan

Il s'agit de la version collective de ce qu'on peut traiter en rendez-vous individuel. Ce format de 2 jours fait la part belle au partage d'expérience et aux témoignages de paysans. Les porteurs de projet ont l'occasion de partager leurs motivations, leurs craintes et les questionnements que posent leur projet. La cohésion de groupe apporte une réelle plus-value à ces temps d'accompagnement.

Les ateliers ont pour objectif de permettre aux porteurs de projets de :

- définir leur temps de travail disponible sur la ferme et leurs besoins privés en terme de rémunération
- définir leurs ateliers de production et leurs circuits de commercialisation
- identifier les tâches à faire sur la ferme et chiffrer le temps de travail nécessaire
- acquérir des outils pour trouver des terres agricoles
- connaître la base des statuts juridiques, sociaux et fiscaux pour un projet d'installation
- identifier les démarches de base pour créer une entreprise agricole
- repartir avec un plan d'action pour les prochains mois.

En 2024, 15 personnes ont participé aux ateliers Mûrir son projet.

Nous avons renouvelé cette année l'animation de ces ateliers par un binôme paysan-salarié. C'est Simon Guillot du Gaec Choux Patates qui a encore cette année joué le jeu et pris sa casquette d'animateur-paysan pour les deux sessions. A noter la présence supplémentaire d'un administrateur paysan (Olivier Charmont au printemps et Jérôme Alphonse à l'automne), cette présence accrue de paysans et la multiplication des points de vue à été fortement appréciée des stagiaires.

### d) Le suivi post-installation

L'ADEAR fait le choix en 2024 de renforcer le suivi post-installation des jeunes installés que nous avons accompagnés. Un nouveau cadre d'accompagnement a été posé avec le conseil d'administration :

- proposition systématique à l'automne d'un suivi post-installation à toutes les personnes qui sont installées depuis moins de 5 ans. Le suivi peut prendre plusieurs formes :
  - journée collective (Formation Analyser la viabilité et vivabilité de ma ferme, voir nouveautés page X)
  - rendez-vous d'accompagnement individuel sur la ferme
  - pour les personnes accompagnées sur une demande de DJA, ce suivi post-installation est rendu obligatoire par le conseil d'administration. Les personnes qui font une demande de DJA avec l'ADEAR s'engagent donc à réaliser un rdv de bilan au moins une fois par avec leur accompagnatrice, afin de faire le point sur l'évolution de l'installation.

## e) L'accompagnement de projets collectifs

L'Adear a accompagné en 2024 13 projets collectifs, soit via la formation "Ensemble préparons notre projet d'association, soit via des rdv individuels.

Les profils et attentes sont assez diversifiés :

- création de sociétés (9 fermes) dont 5 entre époux
- fusion d'entreprises individuelles en un GAEC
- intégration d'un nouvel associé dans une société existante
- ferme collective regroupant plusieurs entreprises individuelles (2 fermes)

## f) L'accompagnement à la DJA

Voilà maintenant 4 ans que l'ADEAR accompagne les personnes qui le souhaitent à déposer leur demande de DJA en autonomie. Après une année 2023 compliquée, liée à la mise en place de la nouvelle DJA pilotée par la Région AURA, l'année 2024 a été plus simple à gérer. Nous avons accompagné cette année 7 dossiers DJA, avec des profils très différents :

- reprise familiale en vigne et grandes cultures à Clérieux
- installation hors cadre familial en maraîchage à Mirabel-aux-Baronnies
- installation hors cadre familial en apiculture et oliviers à La Bégude de Mazenc
- création d'un gaec entre époux en ovin laine et apiculture à Valouse
- installation hors cadre familial en maraîchage à Sahune
- installation hors cadre familial en pépinière à Chabeuil

## g) Les lettres d'information de l'ADEAR

En 2024 nous avons été contraint de changer d'outils pour la diffusion de notre lettre d'information car notre liste d'abonnés est trop grande pour l'ancien outil utilisé.

Notre Newsletter est ouverte en moyenne pas 500 lecteurs chaque mois !

Celle-ci relaie en plus de nos actualités, les actualités de nos partenaires en matière d'installation et de transmission, des ressources diverses en lien avec l'agriculture et permet de diffuser nos nombreuses petites annonces. En 2024 nous avons diffusé 11 lettres d'information.



**ADEAR DRÔME**  
Accompagner  
l'Installation et la Transmission  
en Agriculture Paysanne

**Info lettre de février**

Bonjour à toutes et à tous,  
Nous célébrons ce mois-ci la victoire de la **Confédération paysanne** aux élections de la **Chambre d'agriculture de l'Ardèche**, une victoire historique pour l'agriculture dans notre région. Un peu d'espoir en ces temps difficiles !  
Nous vous proposons dans cette newsletter de nombreuses nouvelles petites annonces, que vous cherchiez un emploi agricole, une ferme à reprendre ou à reprendre votre exploitation, vous trouverez de multiples propositions.  
Sans oublier nos offres de formation, le relais des Informations du réseau, des événements auxquels participer et des informations sur les demandes d'aides...  
L'équipe de l'ADEAR

**Formations**

**Chiffrer son projet d'installation agricole**

Une formation pour connaître les outils de gestion nécessaires au chiffrage de son projet : plan de financement, compte de résultat, budget de trésorerie. Être capable de juger de la faisabilité et de la cohérence de son projet et pouvoir utiliser son prévisionnel comme outil de prise de décision

**CHIFFRER SON PROJET**

Plus d'infos et inscription

### 3/ Formations

En 2024 nous avons proposé 30 jours de formation pour un total de 117 stagiaires, voici le détail ci-dessous :

Nom	Nombre de sessions	Nombre de jours par session	Nombre de stagiaires total	Partenaires
Chiffrer son projet agricole	2	3	15	
Je dépose mon Plan d'Entreprise en autonomie	3	2	30	ADEAR 07
Ouvrer en couple	1	2	12	Cabinet Autrement Dit
Ensemble préparons notre projet d'association	1	3	14	ADEAR 07
S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC	2	2	14	Fermes partagées : Béatrice Badel
Déclarer sa PAC en autonomie	1	1	12	CER France : Sylvain Belle
Faire sa comptabilité en autonomie session avancée	1	1	11	Afocq 26/07 : Adeline Garrivier
Connaissance, transformation et valorisation de la laine	1	7	9	Marie-Thérèse Leroy Marie Marquet Margot Jobbe Duval Sébastien Vernier Atelier Laine d'Europe : Marie-Thérèse Chaupin

## 4/ Les partenariats avec les collectivités

### a) Communauté de communes du Royans-Vercors

Dans le cadre du PAT de la CCRV nous avons organisé avec la Chambre d'agriculture un casse croûte installation transmission sur le thème *Recherche d'unE associéE* le 17 avril à la Ferme de l'Echarasson à St Julien en Vercors. 23 personnes étaient présentes dont de nombreux futurs cédants à qui nous avons présenté les enjeux de la recherche d'associés.

Affiche [EM\_2024 ]TK casse croute vercors]

Le 12 juillet nous avons rencontré Fernand Faure, conseiller communautaire en charge de l'agriculture, et le chargé de mission Vincent Jordon, pour discuter des partenariats possibles (et des financements associés) autour des thèmes de la transmission et de l'installation.

### b) Valence Romans Agglo

En 2024 l'ADEAR a participé au Pôle Ressources sur l'Installation Transmission piloté par Valence Romans Agglo. Ce pôle regroupe la Safer, la Chambre d'Agriculture ainsi que plusieurs partenaires d'InPact : Solidarité Paysans, Agribiodrôme, Civam 26, Terre de Liens, Fermes partagées.

Le Pôle Ressources est engagé sur une expérimentation autour de la transmission des grandes fermes du territoire. Dans ce cadre l'Adear a accompagné spécifiquement deux fermes :

- une ferme arboricole sur un projet d'association / transmission. Cet accompagnement s'est fait en binôme avec Solidarité Paysans
- une ferme en grandes cultures qui a été restructurée et reprise par 4 jeunes agriculteurs en céréales / meunerie, maraîchage / arboriculture et pépinière. Cet accompagnement s'est fait en binôme avec Fermes partagées.

### c) Communauté de communes du Diois

Suite au diagnostic du PAT, la communauté de communes du Diois a décidé d'accorder à nouveau de l'importance aux questions agricoles. Une chargée de mission, Anaïs Sinoir, a été embauchée au début de l'automne sur ce dossier. L'Adear l'a rencontrée le 18 novembre, avec le vice-président chargé de l'agriculture, Joël BOEYAERT, pour faire le point sur nos actions et nos perspectives de travail sur l'installation-transmission.

#### d) Communauté de Communes du Val de Drôme

Nous avons accompagné à la demande de la CCVD la transmission d'une ferme en grandes cultures biologiques et fabrication de farines, emblématique du territoire. Cet accompagnement au long cours a été fait en trinôme ADEAR - CA 26 - CCVD et a suivi différentes étapes : diagnostic de transmissibilité, scénarios de reprise, études économiques, rédaction d'un appel à candidature, visite de ferme et sélection de candidats. A la fin de l'année, 5 repreneurs et repreneuses avaient été identifiés, dans un optique de reprise-restructuration de la ferme, avec potentiellement un rachat d'une partie du foncier par Terre de Liens.

#### e) Communauté de Communes de Montélimar

L'Adear continue sont travail avec Montélimar Agglo sur les questions d'installation et de transmission. L'Agglo a participé au financement du poste transmission en 2024 et un accord est signé pour le suivi de cédants pour 2025.

L'Adear suit également la mise en place du PAT en participant aux réunions et fera partie du comité technique en 2025.

#### f) Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux

Nous avons participé au comité de pilotage du PAT de Dieulefit Bourdeaux. Ce comité de pilotage a permis de faire le bilan de la phase I du PAT, et de lancer la construction d'une phase II avec de nombreuses actions prévues sur l'installation - transmission. A noter que la CCDB a participé à notre journée d'accueil collectif de porteurs de projets du mois de juin à Dieulefit.

#### g) Communauté de Communes ArcheAgglo

Nous avons co-organisé avec la Chambre d'agriculture un casse croûte installation/transmission le 8 février à St Donat sur l'Herbasse qui a réuni 19 personnes.  
[photo 20240208\_103455]

## 5/ Déploiement d'un programme de visites de ferme et de café installation avec le réseau InPACT

Cette année, le réseau InPACT Drôme a monté un programme de 4 visites de ferme, d'un café installation et d'une projection débat à destination des porteurs de projet et paysans du réseau.

A l'ADEAR, nous nous réjouissons de la mise en place de ces temps car c'est l'occasion de faire vivre le réseau et de répondre à un enjeu jugé primordial pour l'installation agricole : la mise en relation des porteurs de projet et des paysans d'un territoire.



Depuis cette année, les actions du réseau InPACT Drôme sont coordonnées par un binôme Adear/Agribio.

L'ADEAR a co-organisé et co-animé 3 évènements:

### Une projection-débat à la ferme sur le genre

Témoignage d'un parcours d'installation en tant que femme, projection du film "Les Croquantes" avec animation d'un débat

le 22 mars La Ferme de Roussets à Saint-Jean en Royans



18h30-21h30  
Vendredi 22  
mars 2024

## Projection débat

### TÉMOIGNAGE ET PROJECTION DU FILM "LES CROQUANTES"

Témoignage d'un parcours d'installation  
en tant que femme et projection du film "Les Croquantes"  
CIVAM 26, Réseau AMAP, ADEAR 26

Ouvert aux agriculteurs et agricultrices, porteurs et porteuses de projet.

Restauration possible sur-place  
à la fin de la projection.

Inscription :  
[coordination.civam26@gmail.com](mailto:coordination.civam26@gmail.com)  
/06 86 58 43 89

**La Ferme de Roussets**  
1860 Rue du Tram,  
26190 Saint-Jean en Royans

Cette visite est organisée dans le cadre du programme de visites et cafés installation des associations InPACT :





## Une Visite de ferme à thème *Travailler en collectif*

le 9 avril à La Ferme du GAEC La Cavale à  
Montoison

Venez échanger avec les associés du GAEC La  
Cavale - à Montoison - autour des questions liées au  
travail paysan en collectif

Rendez-vous sur le GAEC  
Route d'Allex, 26800 Montoison

Cette visite est organisée dans le cadre du programme de visites et cafés installation InPACT

Renseignements et inscription : [nicolas@adeardrome.fr](mailto:nicolas@adeardrome.fr) / 07 68 88 96 16

Ce projet bénéficie d'un financement de l'Etat dans le cadre du dispositif AITA sur Auvergne-Rhône-Alpes



## Un Café installation/transmission sur le thème *Travailler en couple*

Témoignage de trois couples travaillant ensemble sur  
leur ferme

le 24 septembre à La Ferme La Feie à Pont de Barret



## CAFÉ INSTALLATION *S'installer et travailler en couple*

Témoignages de paysan.ne.s qui travaillent en couple  
Echanges autour de l'installation agricole à deux  
Apéro partagé

Rendez-vous sur la ferme la Feie  
255, chemin de Rist - 26160 Pont de Barret

La visite et les discussions seront suivies d'un apéro partagé. Ramenez à boire ou à manger!  
Cette visite est organisée dans le cadre du programme de visites et cafés installation InPACT

Renseignements et inscription : [nicolas@adeardrome.fr](mailto:nicolas@adeardrome.fr) / 07 68 88 96 16

Ce projet bénéficie d'un financement de l'Etat dans le cadre du dispositif AITA sur Auvergne-Rhône-Alpes



Nous tenons à remercier tout  
particulièrement Job et Nicolas du GAEC La  
Cavale pour leur accueil, ainsi que Laure et  
Nicolas, Eva et Vasco et Marielle et Thomas  
pour leur témoignages lors du café *Travailler  
en couple*.

## De plus, le réseau Inpact intervient auprès des étudiants en BPREA :

Cette année encore nous sommes intervenus auprès des étudiants en BPREA des CFPPA de Die, Nyons et Bourg les Valences, l'Adear était présente lors de ces 3 interventions d'une demie journée. Au total, ce sont 71 étudiants qui ont été sensibilisés.



**Merci à Nicolas Sinoir et Valéry Martineau pour leur témoignage lors de ces interventions.**

## **6/ Travail en réseau**

### **a) L'ARDEAR AURA**

L'ARDEAR a participé à différentes instances d'échanges et de gouvernance de l'ARDEAR :

- un Moulin en novembre, avec le matin le bilan des rouages Financier , RH, Porte Parola, Communication et l'après-midi un travail pour finaliser la Charte régionale pour l'égalité des genres, le but étant de clarifier le portage politique pour l'ARDEAR sur ce sujet. S'en est suivi également une discussion sur la circulation de l'information entre les différents rouages , l'animation de réseau et la trésorerie en difficulté.
- des rouages financiers bi-mensuels et des inter-rouages bi-mensuels
- des journées de mutualisation sur l'installation - transmission entre salarié.es du réseau AURA

## b) le réseau Inpact

Notre lien avec le réseau Inpact s'est encore étoffé cette année, avec notamment l'organisation d'une journée de séminaire collectif autour du thème de la transmission, qui a eu lieu le 11 juin à Truinas.

Au cours de cette journée nous avons décidé collectivement de mettre en place l'embauche d'un poste d'accompagnement dédié à la transmission. Le poste sera porté administrativement et piloté par l'ADEAR, mais sera porté politiquement par Inpact, et la personne embauchée animera notamment une commission transmission qui sera transversale aux différentes structures membres d'Inpact 26.

Plusieurs structures d'Inpact 26 comme Solidarité Paysans, Agribiodrôme et Fermes Partagées, se sont d'ailleurs engagées financièrement pour aider l'ADEAR 26 au lancement du poste, et nous les en remercions vivement !

Nous remercions également Joseph Krichell qui nous a accueilli sur sa ferme pour cette journée !

## c) La Chambre d'agriculture

Nous avons travaillé de façon concertée sur plusieurs sujets avec la Chambre d'agriculture 26 cette année :

- réponse au marché public RSA du département de la Drôme en tant que co-traitants
- accompagnement à la transmission d'une ferme à Eurre en binome
- liens réguliers sur les dossiers d'accompagnement en cas d'accompagnement en doublons
- rencontre des élus pour présenter notre futur poste d'accompagnement à la transmission
- co-animation d'un casse-croûte installation-transmission à Arche Agglo et d'un casse-croûte installation sur la thématique de la recherche d'associé avec la CC Royans Vercors

## d) Plateforme Initiative :

Nous avons eu du mal à mobiliser cette année les référents bénévoles qui s'étaient engagés à suivre les comités Initiatives. Anne Haemerle a assuré un suivi régulier des comités techniques, qui sont la phase d'instruction des demandes de prêts d'honneur que délivrent les plateformes Initiatives aux créateurs d'entreprise agricole. En revanche, notre présence au comité d'engagement agricole a été nulle en 2024, et nous allons devoir nous organiser pour trouver de nouveaux référents prêts à s'engager.

## e) La Confédération Paysanne de la Drôme

L'Adear et la Confédération Paysanne entretiennent des relations fortes, les deux structures œuvrent en effet pour un même projet agricole et de société.

Suite à notre travail commun mené en 2023 sur la transmission des bénévoles de la Confédération paysanne et de l'Adear ont participé à la formation que nous avons organisée sur le thème des freins psycho-sociaux autour de la transmission le 20 février et animée par Dominique Lataste du Cabinet Autrement Dit.

L'Adear participe régulièrement à la rédaction du journal syndical La Mauvaise Herbe, par des articles sur l'installation et la transmission, des portraits paysans...

Une réunion communes des conseils d'administration de la Confédération paysanne et de l'Adear à aussi eu lieu au mois de juillet, en l'absence des salariés.

Notre association était présente à l'assemblée générale de la Confédération paysanne.

Comme d'habitude, l'Adear a tenu un stand d'information à la fête paysanne , stratégiquement doublé d'un stand de crêpes...

Au niveau national, nous participons à la commission "Laine" de la Confédération paysanne où de nombreuses réunions stratégiques ont eu lieu suite au rapport du CGAER sur la laine et le projet de rédaction d'une feuille de route nationale pour la laine. Nous avons également participé à la commission "Travailleurs saisonniers" et à la commission Installation avec plusieurs réunions téléphoniques au cours de l'année et parfois des réunions en physique.

CHARGES	2024	2023	PRODUITS	2024
<b>60. Achats</b>	<b>5 728 €</b>	<b>4 067 €</b>	<b>70. Ventes - Prestations de service</b>	<b>62 861 €</b>
604. Etudes et prestations	4 178 €	496 €	706. Prestations services	3 233 €
6063. Fournitures, petit équipement	73 €	662 €	7061. Autofinancement formations	2 500 €
6064. Fournitures administratives	214 €	195 €	7062. Concerts de soutien	2 818 €
6068. Achats non stockés - fournitures diverses	1 263 €	2 714 €	7064. Formations	41 160 €
			7066. Reste à charge diag et études	1 600 €
			70662. Reste à charge suivi post installation	250 €
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>5 788 €</b>	<b>5 112 €</b>	7068. Prestations collectivités	11 300 €
611. Sous-traitance générale		643 €	7069. Autres prestations	
614. Loyer et charges locatives	3 648 €	3 648 €	<b>74. Subventions</b>	<b>59 176 €</b>
6132. Location salles	1 140 €	448 €	7411. Conseil Régional - Diagnostics et études	41 396 €
6135. locations mobilières	427 €		7412. Conseil Régional - DAFA	
6156. Maintenance	100 €		745. Aides Etat	
6161. Primes d'assurances	390 €	373 €	744. Fondations	14 960 €
6183. Documentation	63 €		746. AITA - Espace test + Inpact	
6185. Frais colloques	20 €		747. Collectivités locales	
			748. FDVA	2 820 €
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>12 797 €</b>	<b>17 545 €</b>	749. Subventions sur exercices antérieurs	
621. Personnel extérieur	3 899 €	9 526 €	<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 832 €</b>
6226. Honoraires		130 €	756. Adhésions	4 593 €
623. Publicité et relations publiques			75411. Dons	2 000 €
6251. Déplacements des salariés	2 155 €	2 995 €	75412. Abandon frais bénévoles	1 239 €
6252. Déplacements des bénévoles	3 135 €	2 622 €		
6256. Frais de mission des salariées	1 329 €	214 €	<b>76. Produits financiers</b>	<b>1 536 €</b>
626. Frais postaux et de télécoms	681 €	1 040 €	7681. Intérêts comptes financiers	1 536 €
627. Services bancaires et assimilés	76 €	72 €		
6262. Impressions et photocopies UV	1 175 €	717 €	<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>2 428 €</b>
62622. Impressions diverses	347 €	230 €	7718. Produits sur opérations de gestion	
			772. Produits sur exercices antérieurs	2 046 €
<b>63. Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>822 €</b>	<b>1 532 €</b>	778. Autres produits exceptionnels	382 €
6313. Formation professionnelle continue	822 €	1 532 €		
			<b>78. Reprise sur provisions</b>	<b>14 805 €</b>
<b>64. Rémunération du personnel</b>	<b>93 650 €</b>	<b>79 037 €</b>	7815. Reprise sur provisions	14 805 €
6411. Rémunération nette du personnel	48 711 €	42 932 €		
6413. Primes			<b>79. Transferts de charges</b>	<b>1 236 €</b>
6451. Cotisations sociales (Msa)	37 094 €	30 912 €	790. Indemnités covid - MSA, chômage partiel	
6453. Prévoyance et mutuelle	7 476 €	4 855 €	791. Remboursements Ocpaiat	1 236 €
6454. ASSEDIC	294 €	276 €		
6471. Prélèvement des impôts à la source	76 €	62 €		
<b>65. Autres charges</b>	<b>7 529 €</b>	<b>7 835 €</b>		
658. Autres charges de gestion courante	200 €	300 €		
6586. Cotisations ARDEAR/FADEAR /ESCDD	7 329 €	7 426 €		
6516. SACEM		109 €		
<b>66. Charges financières</b>				
6611. Intérêts des emprunts				
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>635 €</b>	<b>5 043 €</b>		
672. Charges sur exercices antérieurs	635 €	1 182 €		
678. Autres charges exceptionnelles		3 861 €		
<b>68. Dotations aux provisions</b>	<b>5 000 €</b>	<b>8 406 €</b>		
6815 Provisions pour risques	5 000 €	6 725 €		
68152 Provisions pour départs des salariées		1 681 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>131 949 €</b>	<b>128 578 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>149 875 €</b>
			Résultat	<b>17 926 €</b>

## BILAN 2024

ACTIF	2024		2023	PASSIF	2024	2023
	Brut	Amort.				
<b>Actif immobilisé</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>429 €</b>		<b>429 €</b>	<b>Fonds associatifs</b>		
Parts sociales	80 €		80 €	Fonds propres - livret	106 833 €	85 379 €
Caution	349 €		349 €	Report à nouveau		
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>510 €</b>		Résultat net de l'exercice	17 926 €	21 453 €
Équipement informatique et mobilier		510 €		<b>Total Fonds associatifs</b>	<b>124 759 €</b>	<b>106 832 €</b>
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>939 €</b>	<b>429 €</b>			
<b>Actif circulant</b>				<b>Provisions</b>		
Stocks et en-cours				Provisions pour risques et charges	5 100 €	14 905 €
Créances				Provisions pour départs des salariés	6 030 €	6 030 €
Clients			57 495 €	<b>Total provisions</b>	<b>11 130 €</b>	<b>20 935 €</b>
Subventions à percevoir		34 095 €	50 878 €	<b>Dettes</b>		
Fond de formation		27 878 €		Fournisseurs et intervenants	7 184 €	10 166 €
Débiteurs divers				Salariés et bénévoles	2 713 €	1 271 €
Disponibilités				Organismes sociaux	4 741 €	5 918 €
Compte courant		4 645 €	7 566 €	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
Caisse		18 €	17 €	Établissements bancaires		
Livret		82 952 €	28 737 €	Autres emprunts		
<b>Total Actif circulant</b>		<b>149 588 €</b>	<b>144 693 €</b>	<b>Total Dettes</b>	<b>14 638 €</b>	<b>17 355 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES	2024 réalisé	2025	PRODUITS	2024 réalisé	2025
<b>60. Achats</b>	<b>5 728 €</b>	<b>9 344 €</b>	<b>70. Ventes - Prestations de service</b>	<b>62 861 €</b>	<b>64 488 €</b>
604. Etudes et prestations	4 178 €	5 223 €	706. Prestations de service	3 233 €	
6063. Fournitures, petit équipement	73 €	300 €	7061. Autofinancement formations	2 500 €	2 000 €
6064. Fournitures administratives	214 €	321 €	7062. Concerts de soutien	2 818 €	3 000 €
6068. Fournitures diverses	1 263 €	3 500 €	7064. Formations	41 160 €	41 676 €
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>5 788 €</b>	<b>9 588 €</b>	70661. Reste à charge diag / faisla	1 600 €	2 250 €
614. Loyer et charges locatives	3 648 €	5 608 €	70662. Reste à charge post-install	250 €	1 000 €
6132. Location salles	1 140 €	2 910 €	70663. reste à charge transmission		600 €
6135. Location mobilières	427 €	450 €	7068. Prestations collectivités locales	11 300 €	10 763 €
6156. Maintenance	100 €	100 €	7069. Prestations diverses		3 200 €
6161. Primes d'assurances	390 €	420 €	<b>74. Subventions</b>	<b>59 176 €</b>	<b>74 189 €</b>
6183. Documentation	63 €	100 €	741. Conseil Régional (Diag et études)	41 396 €	40 000 €
6185. Frais colloque	20 €		741. Conseil Régional (transmission)		2 800 €
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>12 797 €</b>	<b>27 613 €</b>	744. Fondations	14 960 €	5 589 €
621. Personnel extérieur	3 899 €	14 422 €	745. Aides Etat (PNDAR)		
6251. Déplacement des salariés	2 155 €	3 233 €	746. AITA / Inpact		5 000 €
6252. Déplacements des bénévoles	3 135 €	4 703 €	747. Collectivités locales (CD 26)		18 000 €
6256. Frais de missions	1 329 €	1 994 €	748. FDVA	2 820 €	2 800 €
626. Frais postaux et de télécoms	681 €	920 €	<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 832 €</b>	<b>5 000 €</b>
627. Services bancaires et assimilés	76 €	80 €	754. Financement participatif		
6262. Impressions et photocopies	1 175 €	1 763 €	756. Adhésions	4 593 €	5 000 €
62622. Impressions diverses	347 €	500 €	75411. Dons	2 000 €	
<b>63. Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>822 €</b>	<b>1 233 €</b>	75412. Abandon frais bénévoles	1 239 €	
6313. Participation employeur à la formation continue	822 €	1 233 €	<b>76. Produits financiers</b>	<b>1 536 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>64. Rémunération du personnel</b>	<b>93 650 €</b>	<b>142 350 €</b>	7681. Intérêts comptes financiers	1 536 €	1 000 €
6411. Rémunération brute du personnel	48 711 €	91 188 €	<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>2 428 €</b>	
6451. Charges patronales	37 094 €	40 818 €	7718. produits sur opérations de gestion		
6453. Prévoyance et mutuelle	7 476 €	9 968 €	772. Produits sur exercices antérieurs	2 046 €	
6454. Assedic	294 €	300 €	778. Autres produits exceptionnels	382 €	
6471. Prélèvement à la source	75 €	76 €	<b>78. Reprise sur provisions</b>	<b>14 805 €</b>	
<b>65. Autres charges</b>	<b>7 529 €</b>	<b>9 835 €</b>	7815. Reprise sur provisions	14 805 €	
650. Autres charges de gestion courante	200 €	300 €	<b>79. Transferts de charges</b>	<b>1 236 €</b>	<b>1 400 €</b>
6586. Cotisations ARDEAR/FADEAR /partenaires	7 329 €	9 285 €	790. Indemnités MSA		
6516. SACEM		250 €	791. Remboursements Ociapiat	1 236 €	1 400 €
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>635 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>149 874 €</b>	<b>146 077 €</b>
672. Charges sur exercices antérieurs	635 €		Résultat	17 925 €	-55 566 €
678. Autres charges exceptionnelles					
<b>68. Dotations aux provisions</b>	<b>5 000 €</b>	<b>1 680 €</b>			
68151 Provisions pour risques sur subventions	5 000 €				
68152 Provisions pour départs des salariées		1 680 €			
<b>TOTAL</b>	<b>131 949 €</b>	<b>201 643 €</b>			